

BREVET PRO

Aménagements Paysagers

Niveau 4 Délivré par le Ministère de l'Agriculture
RNCP 38314 enregistré le 24/11/2023



OBJECTIFS:

- Savoir mettre en place des ouvrages et des végétaux.
- Entretenir des espaces paysagers et/ou naturels.
- Effectuer la maintenance des matériels.
- Savoir communiquer en situation professionnelle.

VOTRE PROFIL

Vous êtes intéressé par :

- Les métiers de la nature et du végétal.
- Le travail en équipe.
- Le travail en extérieur.
- Vous êtes minutieux, manuel et endurant.

LE MÉTIER

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées. Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation.

Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.



LA BRETONNIERE
CFA AGRICOLE

Renseignements :

UFA de Montreuil
16 rue Paul Doumer
93100 Montreuil
01 48 70 41 16

Pour effectuer une candidature scannez ce QR Code



LES ATOUTS DE LA FORMATION

Une formation proche du territoire
Mobilités internationales
Internat sur place

DURÉE DE LA FORMATION
2 ans
En apprentissage

Brevet PRO

Aménagements Paysagers



OBTENTION DE L'EXAMEN

- Le brevet professionnel « Aménagements paysagers » est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC), spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage.
- Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le brevet professionnel « Aménagements paysagers ».

CONTENU DE LA FORMATION

• RNCP38314BC01 - Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

• RNCP38314BC02 - Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

Préparer le travail pour un chantier

Coordonner le travail sur le chantier

• RNCP38314BC03 - Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal

Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

• RNCP38314BC04 - Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

Réaliser des travaux de plantation

Réaliser des travaux de végétalisation par semis

• RNCP38314BC05 - Mettre en place des infrastructures

Réaliser des murets et escaliers

Mettre en place des revêtements

• RNCP38314BC06 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Une formation rémunérée de 2 ans, 60 % du temps en entreprise et 40 % au CFA.

La formation est entièrement financée par les OPCO.

Rémunération apprenti	-de 18 ans	18-20ans	21-25 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC

Dans le respect de la réglementation
en vigueur
Entrées/sorties permanentes

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA Aménagements Paysagers.
- Autres BTSA.
- CS Elagage ou Maintenance des terrains de sports et de loisirs ou constructions paysagères ou arrosage intégré.



Indicateurs de performances



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir entre 15 ans et 29 ans.
- Sortir de 2nd, 1ère ou d'un diplôme équivalent ou supérieur.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Modalité d'accueil pour les publics à besoins éducatifs particuliers

MODALITES D'INSCRIPTION

- Entretien de recrutement
- Candidature à déposer
- Dossier d'inscription complet

Mai 15/01/2026

CFA La Bretonnière
67 rue du sequoia
77120 Chailly en Brie
www.la-bretonniere.fr
0164758750

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÉLE TON TALENT

FRANCE COMPÉTENCES



Région Ile-de-France

